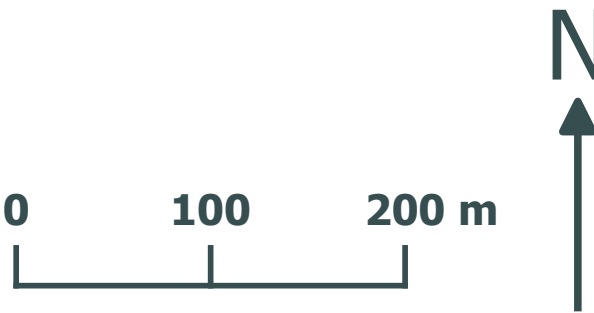


PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.2 PLAN DES SECTEURS DE PROJETS

Commune de PERREUX SUR MARNE

PLUI approuvé au Conseil de Territoire du 12 décembre 2023
Modification simplifiée n°1 approuvée au Conseil de Territoire
du 6 mai 2025
Mise en compatibilité par arrêté interpréfectoral
du 4 août 2025

Sources : DGI, Cadastre, Avril 2025
Réalisation : EPT PEMB / DIR URBA • Août 2025



PRESCRIPTIONS

- Emplacement réservé : voirie, équipements etc.
au titre de l'article L. 151-41 du Code de l'urbanisme
- Emplacement réservé : logements sociaux
au titre de l'article L. 151-41 du Code de l'urbanisme
- Emplacement réservé pour voirie
au titre de l'article L. 151-41-1° du Code de l'urbanisme
pour un élargissement de voie à 8 m
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Ilot urbain

